



**EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 19 JUILLET 2012 À 00H01 GMT**

## **La Bourse de Londres – Un refuge pour le blanchiment des avoirs provenant de conflits ?**

**Dans un rapport publié aujourd'hui et intitulé *Asset laundering and AIM: Congo, corporate misconduct and the market value of human rights*** (Le Blanchiment des avoirs et l'AIM : le Congo, le comportement répréhensible des entreprises et la valeur marchande des droits de l'homme), *Rights and Accountability in Development* (RAID) répertorie les lacunes dans le dispositif de réglementation de la Bourse de Londres (*London Stock Exchange*). La *Central African Mining and Exploration Company plc* (CAMEC) a été autorisée à effectuer des transactions et à prospérer sur l'*Alternative Investment Market* (AIM), le marché à petite capitalisation de Londres, en dépit de ses liens étroits avec le parti ZANU PF de Robert Mugabe (Zimbabwe), de la provenance louche de ses avoirs miniers congolais et de la réputation douteuse de certains de ses principaux associés commerciaux.

Le rapport de RAID est le premier à avoir examiné de façon systématique dans quelle mesure les dispositifs de réglementation de la bourse tiennent compte du comportement des entreprises dans des zones de conflit telles que la République démocratique du Congo (RDC). En juin 2011, RAID a remis un rapport circonstancié à la Bourse de Londres sur le respect des règles de l'AIM par CAMEC et par son conseiller Seymour Pierce. Un an plus tard, la Bourse n'a pas encore traité publiquement les problèmes soulevés dans la plainte.

« *Le manque de transparence de l'AIM crée un trou noir au cœur de son système de réglementation* », a noté Tricia Feeney, directrice exécutive de RAID.

La question est de savoir si la Bourse (qui supervise l'AIM) est devenue un refuge pour le blanchiment des avoirs provenant de conflits : le devoir de diligence insuffisant, les conflits d'intérêts et l'absence d'informations financières fiables ne sont que quelques-uns des problèmes identifiés dans le rapport de RAID.

RAID retrace l'historique de l'inscription de CAMEC à l'AIM avec pour toile de fond la question non résolue des contrats miniers de la RDC obtenus en temps de guerre, le problème persistant de la corruption dans le secteur lucratif des minerais de la RDC, ainsi que le piètre bilan que présente ce pays en matière de droits de l'homme et de gouvernance. L'organisation expose le conflit d'intérêts inhérent au rôle que les conseillers désignés sont censés jouer dans la régulation du marché. Elle demande également si le Ministère britannique des Finances a autorisé des individus figurant sur des listes de sanctions à tirer profit de la vente des avoirs de CAMEC à l'*Eurasian Natural Resource Corporation* (ENRC) en 2009.

« *Londres semble accueillir un certain nombre d'entreprises qui bafouent ouvertement l'engagement plus général pris par le Royaume-Uni en matière de commerce et de droits de l'homme* », a relevé la députée Lisa Nandy, présidente de l'*All Party Parliamentary Group on International Corporate Responsibility* (Groupe parlementaire multipartite sur la responsabilité des entreprises internationales).

Le rapport tombe à point nommé au moment où le *Financial Services Bill* (Projet de loi sur les services financiers) est actuellement à l'examen devant le Parlement britannique. Aux termes dudit

projet de loi, la *Financial Conduct Authority* (FCA, Autorité en matière de conduite financière) sera responsable de la protection des investisseurs et de la réglementation des marchés.

« *La Bourse de Londres a cherché à diluer certains des amendements les plus durs. Sa priorité semble être davantage de préserver les entreprises et les conseillers que de réclamer des comptes aux contrevenants. Des mesures beaucoup plus larges sont nécessaires pour rétablir la confiance dans l'intégrité des marchés britanniques* », a déclaré Tricia Feeney.

« *Londres est considérée comme une capitale financière pour la sécurité et la stabilité qu'elle offre. Pourtant, nous sommes à la traîne par rapport à d'autres pays en ce qui concerne notre attachement aux droits de l'homme et à la durabilité. Tous les partis politiques mentionnent souvent le besoin d'un capitalisme responsable et l'occasion parfaite d'agir se présente aujourd'hui à nous avec le Projet de loi sur les services financiers* », a ajouté la députée Lisa Nandy.

Le rapport se termine sur des recommandations à l'intention du gouvernement britannique pour renforcer la façon dont l'AIM est réglementé et pour l'instauration de réformes plus vastes des marchés.

## **FIN**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : Tricia Feeney, Directrice exécutive de RAID

Tél. : 07796 178 447

Courriel : [tricia.feeney@raid-uk.org](mailto:tricia.feeney@raid-uk.org).

## **NOTES POUR LES RÉDACTEURS**

1. Le rapport complet en anglais, '*Asset laundering and the AIM: Congo, corporate misconduct and the market value of human rights*', est disponible en ligne sur [http://www.raid-uk.org/docs/AIM/ AIM\\_Report\\_2012.pdf](http://www.raid-uk.org/docs/AIM/ AIM_Report_2012.pdf). Ce rapport vient compléter une plainte très détaillée déposée par RAID auprès de l'AIM Regulation en juin 2011 : '*Questions of compliance: The Conduct of the Central African Mining & Exploration Company (CAMEC) plc and its Nominated Adviser, Seymour Pierce Limited*', en ligne sur [http://www.raid-uk.org/docs/AIM/ AIM\\_Submission\\_2011.pdf](http://www.raid-uk.org/docs/AIM/ AIM_Submission_2011.pdf). Pour l'ensemble des documents à la base du rapport, voir [http://www.raid-uk.org/work/aim\\_2012.htm](http://www.raid-uk.org/work/aim_2012.htm).

2. Le conseiller désigné ou *nomad* (abréviation de *nominated adviser*) de CAMEC était Seymour Pierce. En décembre 2011, Seymour Pierce a fait l'objet d'un blâme public et s'est vu infliger une amende par l'AIM – mais pas en lien avec les questions soulevées dans les conclusions de RAID. En juillet 2012, *The Telegraph* a signalé que la société Seymour Pierce avait été vendue sous condition à une firme d'Ukraine ou du Kazakhstan, sous réserve de l'approbation de la FSA.

3. La Bourse de Londres est parvenue à faire éliminer des propositions en vertu desquelles le pouvoir conféré à la FCA d'exiger un rapport d'une personne compétente – étude analysant plus en profondeur certains sujets de préoccupation – aurait été étendu au-delà des établissements financiers réglementés pour inclure les sociétés cotées en bourse ; elle s'est opposée au nouveau pouvoir de la FCA de divulguer préalablement des avertissements ; et elle s'est dressée contre l'octroi à la FCA de pouvoirs l'habilitant à infliger un blâme public à la Bourse et à lui imposer des sanctions financières.

4. RAID promeut le respect des droits de l'homme et le comportement responsable des entreprises. Pour des plus amples informations à propos de son travail et de ses publications, veuillez consulter <http://www.raid-uk.org/>.